Carte scolaire
groupe de travail du 25 juin :
pour les écoles espérant une ouverture ou craignant une fermeture, remplir d'urgence l'enquête sur le site du SNU :
http://69.snuipp.fr/spip.php?article782

Groupe de Travail résultats phase d'ajustement du mouvement
jeudi 1er juillet

Soirée débat organisée par le SNUipp, la FCPE et la Mairie du 3ème
Les rythmes scolaires
Mardi 22 juin 19h - 21h à la Mairie du 3ème
Avec Marie-Jo Challamel chargée de recherche INSERM spécialiste du sommeil de l'enfant.

snuipp rhône informations

n° 31 - 18/06/2010
prix : 0,15 €

Jeudi 24 juin
Journée d'action et de manifestation
contre la réforme des retraites et les attaques sur l'éducation
à l'appel de l'intersyndicale
FSU-CGT-CFDT-UNSA - Solidaires
Manifestation à Lyon
Départ 10h30
de la Manufacture des Tabacs
(Métro Sans-Souci),

Déclaration préalable, modèle de lettre aux parents...
http://69.snuipp.fr/spip.php?article768

indiquez-nous le nombre de grévistes dans votre école
http://69.snuipp.fr/greve_24_06/greve.html

Carte scolaire
groupe de travail vendredi 25 juin
Rassemblement à partir de 16h30
devant l'Inspection Académique

édito

Y'en a plus que marre !
Vous adorez donner une journée de salaire mensuel en plus pour financer vos retraites dès 2011 ?
Vous aimez devoir travailler plus longtemps pour des retraites plus basses ?
Il vous est égal de faire un effort pour les retraites qui va reposer sur vous à 90% et sur les plus riches à hauteur de 10% seulement ?
Vous pensez que nous vivons dans un pays pauvre qui ne peut orienter les richesses produites que dans la Bourse ou des fonds de pension ?
Si la réponse à ces innocentes questions est négative, la grève interprofessionnelle et la manifestation du 24 juin est faite pour vous…
Ce mouvement unitaire est avant tout un acte de dignité et de révolte pour que nous tous, salariés, disions qu'il y en a assez de taxer nos salaires, nos retraites, nos conditions de travail pendant que les cadeaux fiscaux et le bling bling pleuvent sur les nantis. Oui, d'autres financements solidaires sont possibles qui commenceraient par la récupération des boucliers fiscaux, exonérations, allègements et autres dons faits aux banques et aux entreprises.
Unis, déterminés, nombreux, rejetons ensemble le projet inique et libéral qui nous est présenté comme une fausse évidence. Toutes et tous à la manifestation partant de la Manufacture des Tabacs à 10H30 le 24 juin !

Bernard Bagaggia
Secrétaire départemental adjoint.

Bulletin d'information des syndiqué(e)s de la section du Rhône du SNUipp.FSU

12 rue de la Tourette, 69001 Lyon tél : 04 78 27 41 50 fax : 04 78 30 06 62 Courriel : snu69@snuipp.fr

Carte scolaire : groupe de travail du 25 juin

Dans le contexte actuel, ce groupe de travail paraît bien inquiétant. Il y a quelques jours, des (vraies/fausses) fuites venaient confirmer des pratiques comptables visant à récupérer massivement des postes : réduction de la scolarisation des 2 ans, diminution des RASED… et surtout augmentation des effectifs d'élèves par classe ! Dès lors, les seuils départementaux en vigueur seront-ils respectés ? Rien n'est moins sûr… C'est pourquoi l'intersyndicale départementale de l'Education (FSU, FCPE, SGEN, UNSA, CGT) a décidé d'une semaine d'actions du 21 au 25 juin :
Communiqué de presse le jour du CDEN pour alerter sur les dégradations programmées de l'école et sur l'atteinte à la laïcité dans le 2nd degré où le Conseil Général veut prendre en charge les cantines des élèves du privé !
Diffusion d'un tract unitaire dans la manifestation du 24 juin.
Rassemblement à 16H30 lors du groupe de travail carte scolaire 1er degré de tous les enseignants et parents qui veulent dénoncer cette politique éducative régressive et soutenir les collègues en lutte de Vaulx/Décines pour défendre les RASED…
L'implication de tous est essentielle, dans l'attente de nouvelles actions dès la rentrée.

Retraite : un projet brutal et injuste

Les annonces gouvernementales sur la réforme des retraites constituent un projet de régressions sans précédent, à la fois brutal et injuste. Le discours officiel qui prétend les justifier par de supposées difficultés démographiques en masque la finalité essentielle : faire payer la crise aux salariés et retraités.
Avec le décalage de deux ans à un rythme rapide de l'ensemble des bornes d'âge (âge d'ouverture des droits et à partir de 2016 âge de départ sans décote), tous les salariés vont devoir travailler plus longtemps pour des retraites plus basses. Les fonctionnaires vont en outre avec l'alignement du taux de cotisation, voir leurs salaires nets baisser de façon sensible, de l'ordre d'un jour de salaire par mois à terme.
Aucune mesure n'est de nature à améliorer l'emploi, notamment celui des « seniors », alors que chacun sait qu'il s'agit d'une variable fondamentale pour l'équilibre des régimes de retraite.
Au total ce sont les salariés qui vont subir l'essentiel de l'effort dans des conditions qui vont accroître les inégalités : les femmes et les jeunes vont être particulièrement pénalisés comme tous ceux qui ont connu des périodes de précarité.
L'effort demandé aux hauts revenus et aux entreprises ne couvrira au mieux que 10% des besoins de financement, bien moins que ce qui est exigé des fonctionnaires. Même si devant les mobilisations, le gouvernement ne remet pas en cause, dans ses actuelles propositions, la règle des six derniers mois, les fonctionnaires, outre les mesures d'âge communes à tous les salariés, vont se voir imposer des régressions qui correspondent à terme à 5 milliards d'euros alors que les prélèvements sur le capital et les hauts revenus se monteraient à seulement 4,6 milliards.
En outre, seront particulièrement touchées d'une part les plus basses pensions de la Fonction Publique - avec la restriction de l'accès au minimum garanti actuellement versé à des milliers d'agents – et d'autre part les mères de famille, avec la mise en extinction des départs avant 60 ans des parents de trois enfants (16 000 départs par an).
Dans le même temps rien n'est envisagé pour améliorer les conditions de travail, et bien loin de prendre en compte la pénibilité dans une dimension collective, ce projet comporte de nouvelles régressions en réduisant à une infime minorité les cas susceptibles d'être pris en compte.
De plus, aucune mesure n'est proposée pour la prise en compte des années d'études.
Derrière ces annonces de nouvelles régressions sont mises en perspective puisqu'elles prévoient des dispositifs visant à ajuster les mesures en cas de déficit accru, par exemple le gel de pensions.
Le gouvernement a fait le choix d'une réforme bien plus brutale que ce qui s'est fait dans la plupart des autres pays et d'une rigueur qui va creuser les inégalités, risque de compromettre la reprise économique et, de surcroît, ouvre la porte à une spirale de régressions. Seule une mobilisation massive et résolue peut permettre d'obtenir le retrait de ce projet.
La FSU appelle à participer massivement par la grève et les manifestations à la journée unitaire de mobilisation interprofessionnelle du 24 juin et à préparer des suites offensives dès la rentrée.

Communiqué FSU du 16 juin 2010

RASED Vaulx/Décines : grève pour le jour de la rentrée

Le SNUipp a déposé un préavis de grève pour le jour de la rentrée des classes le 2 septembre. Ce préavis est exceptionnel. Depuis plus de 15 ans, le SNUipp n'avait pas pris une telle décision difficile à assumer lors d'une rentrée.
Malheureusement, la situation est complètement bloquée sur les deux circonscriptions de Vaulx en Velin et de Décines ainsi que sur Jonage. Sur le terrain, les suppressions de 4 postes RASED sont ingérables. Les collègues l'ont bien compris puisqu'ils ont massivement fait le choix d'être en grève le 8 juin (75% de grévistes et 23 écoles fermées). Le SNUipp Rhône a appelé plusieurs fois les autorités académiques à jouer la carte de l'apaisement. Les contraintes budgétaires imposées par le ministère ne peuvent signifier une gestion purement comptable. D'autres solutions doivent être trouvées.
Le SNUipp soutient donc les collègues de Vaulx en Velin de Décines et de Jonage dans leur volonté de préserver les moyens dont ils disposent pour lutter contre l'échec scolaire particulièrement fort dans ces deux circonscriptions.
Il appelle donc les enseignants à se déclarer dès maintenant gréviste le 2 septembre 2010.
Par courrier, le SNUipp a informé le ministère de la situation pour que celui-ci rétablisse un peu de sérénité dans la gestion des personnels et dans l'intérêt des élèves..

Sommaire

page 1
Edito
Manifestation du 24 juin
Carte scolaire

page 2
Carte scolaire
Retraite : un projet brutal et injuste
RASED Vaulx/Décines

page 3
Formation

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, … toutes les infos sur internet

http://69.snuipp.fr

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :
Bernard BAGAGGIA
Anne BOTTEON
Claude BRUSAPORCO
Christian DOMAS
Marie-Jeanne GARNIER
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Pascale JOURDAN
Caroline KOMORN
Patrick LABALME
Octavie LASNE
Yannick LE DU
Fabienne LOREAU
Delphine MORAND-DUMARSKI
Françoise MOULINIER
Evelyne PERRIN
Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Informations
Bulletin hebdomadaire d'information du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON cedex 04
Tél : 04 78 27 41 50
snu69@snuipp.fr
Imprimé par l'association École libérée
Directeur de publication : Bernard BAGAGGIA
CPPAP : 0610 S 07361
ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires

A afficher

Formations initiale et continue

les changements pour l'année 2010/2011

La réforme de la formation se met en place contre l'avis de la profession. Elle se décline, dans les départements et académies, sans réel cadrage national. En voici les conséquences directes dans le Rhône :

CREATION DE POLES DE FORMATION

Disparition des IUFM en tant que centres de formation ainsi que des écoles d'application.
Les IUFM sont intégrés totalement aux universités (dans le Rhône, l'IUFM devient l'interface entre l'IA et les Universités), les PEMF sont totalement gérés par l'IA. Création de 5 ou 6 pôles (regroupant plusieurs circos) pilotés par des IEN référents chargés de gérer les formations initiale et continue.
Les volumes de décharge des PEMF et directeurs d'écoles d'application restent inchangés pour l'année 2010/2011.

LA FORMATION CONTINUE

Les stages en responsabilité des M2PE* remplacent ceux des PE2. La formation continue pour l'année 2010/2011 (inscriptions ouvertes de juin à septembre) sera donc en partie assurée par des étudiants vacataires qui constitueront le vivier de remplaçants pour la FC.
Le volume réel des stages de formation continue reste incertain car il est tributaire du nombre de M2PE admissibles encore inconnu.

LES STAGES DES ETUDIANTS EN MASTER 1 ET 2

Ces stages sont gérés par l'IUFM et de fait, proposés en priorité aux étudiants préparant le master "Métiers de l'Enseignement scolaire, de la Formation et de la Culture" (master PE)
- pour les M1 : stages d'immersion, d'observation et de pratique accompagnée (ces derniers ne devraient être encadrés que par des PEMF)
- pour les M2 PE* admissibles : stages en responsabilité (2 stages de 2 semaines en décembre et mars concomitant avec la formation continue proposée aux titulaires).

DISPOSITIF TRANSITOIRE 2010/2011

Les lauréats du concours de mai 2010 seront stagiaires à la rentrée :

- Disparition de l'année de PE2.
- Apparition d'une année de stage alternant 12 semaines en formation et 24 semaines en classe (remplacements sur des postes de brigade de 15 jours et plus prévus).
- Titularisation proposée en fin d'année scolaire par l'IEN, sur avis du PEMF tuteur, et validée par l'IA.

Les 12 semaines de formation

Début d'année
- avant la pré-rentrée : rencontre institutionnelle stagiaires/IA
- prérentrée avec PEMF tuteur à l'année.
- alternance jusqu'à la Toussaint : observation/pratique accompagnée en classe de PEMF et regroupement en pôle de formation (encadrement par IEN, CPC, ancien DEA, PEMF,…).

Dans l'année
- 2 semaines de retour sur 1ère prise de fonction.
- 1 semaine en classe avec PEMF tuteur.
- 1 semaine de regroupement en pôle de formation.

**M2PE : étudiants préparant la 2ème année du Master "Métiers de l'Enseignement scolaire, de la Formation et de la Culture"*